

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

CONVOCATION

du 28 juillet 2017 pour le 08 août 2017 à 20h30, avec l'ordre du jour :

- ACHAT TRACTEUR : CHOIX DE L'ORGANISME FINANCIER
- VIREMENTS DE CRÉDITS
- SYMBA : MODIFICATION DES STATUTS
- INDEMNITÉS DU RECEVEUR MUNICIPAL
- ACHAT DÉFIBRILLATEUR AIRE DE REPOS – TERRAIN DE FOOT
- PROCÉDURE AU TRIBUNAL ADMINISTRATIF : HONORAIRES D'AVOCAT
- DISSOLUTION DU CCAS
- QUESTIONS DIVERSES

SÉANCE : débutée à 20 h 30 - Secrétaire de séance : Marianne JANUS

Sont présents les Conseillers Municipaux :

- | | |
|--------------------------|------------------------------|
| 1- M. Christian FERRU | 8- Mme Marie-Christine MORIN |
| 2- Mme Marylène TEXIER | 9- M. Thierry MADÉ |
| 3- | 10- M. Jean-Luc DIEUMEGARD |
| 4- M. Frederic BAUDOIN | 11- M. Christian FOUCHER |
| 5- M. Daniel BOUTHIER | 12- M. Claude BRISSET |
| 6- M. Jean-Marc BLANCHET | 13- Mme Marianne JANUS |
| 7- Mme Sophie FOUGA | 14- M. Dominique HEISE |

Excusé(e)(s) : Philippe MARC

Absent(e)(s) :

Pouvoir(s) de Philippe MARC donné(s) à Christian FERRU, le Maire

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Christian FERRU, le Maire.

Le précédent compte-rendu est lu et approuvé à l'unanimité des membres présents.

ACHAT TRACTEUR : CHOIX DE L'ORGANISME FINANCIER

Monsieur le Maire donne lecture des 2 offres de financement, l'une du crédit Agricole, l'autre de la Caisse d'Epargne.

Il s'agit de faire l'achat d'un tracteur avec reprise de l'ancien pour 1000€. L'emprunt serait d'un montant de 11 000€.

Le conseil municipal retient la proposition du crédit Agricole sur une durée de 3 ans

Avec remboursement trimestriel à échéance constante au taux de 0.30%.

- adopté à l'unanimité -

VIREMENTS DE CRÉDIT- DÉCISIONS MODIFICATIVES

Afin de réaliser les investissements prévus et engagés il y a lieu de procéder à différents ajustement de crédits (panneaux de voirie, travaux foyer rural, défibrillateur, achat tracteur)

- adopté à l'unanimité -

SYMBA : MODIFICATIONS DES STATUTS

Monsieur le Maire informe le conseil que le SYMBA a apporté des modifications à ses statuts afin de les adapter à L'exercice de la compétence GESTION DES MILIEUX AQUATIQUES ET DE PRÉVENTION DES INONDATIONS(GEMAPI) par le syndicat.

- adopté à l'unanimité -

INDEMNITÉS DU RECEVEUR MUNICIPAL

Monsieur le Maire informe que la délibération relative à l'indemnité actuelle pour le receveur municipal est nominative. Comme il y a eu changement de receveur, il propose d'élaborer la délibération avec la mention « receveur municipal en poste » de façon générale.

- adopté à l'unanimité -

ACHAT DÉFIBRILLATEUR AIRE DE REPOS – TERRAIN DE FOOT

Monsieur le Maire propose l'achat d'un deuxième défibrillateur, comme prévu en investissement, un devis a été établi pour la somme de 2074 euros TTC
Un financement plus important que prévu du à une réglementation pour le défibrillateur en extérieur.
Ce défibrillateur doit avoir une armoire chauffante.

- adopté à l'unanimité -

PROCÉDURE AU TRIBUNAL ADMINISTRATIF : HONORAIRES D'AVOCAT

Monsieur le Maire informe que l'affaire NICAISE, (écoulement naturel des eaux au lieudit plain-point commune de SAINT JEAN D'ANGELY) ne mettrait pas en cause la commune d'ASNIERES .Les honoraires de l'avocat s'élèveraient au temps passé à 1523.50 TTC € Avec prise en charge par l'assurance juridique d'un montant de 522.67€ ttc qu'il convient de soustraire soit un solde de 1000.83€ ttc à régler . Le maire propose de mettre fin à la défense des intérêts de la commune par l'avocat Rousseau (brt société avocats à la Rochelle) compte tenu des difficultés rencontrées avec ce cabinet.

- adopté à l'unanimité –

DISSOLUTION DU CCAS

Monsieur le Maire indique que le centre communal d'action social ne fonctionne plus depuis des années(2012) mais qu'il figure encore dans nos établissements annexes.La loi du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la république dite loi NOTRE Laisse aux communes de moins de 1500 habitants la possibilité de le dissoudre.

- adopté à l'unanimité –

INFORMATIONS DIVERSES :

Le maire informe :

- Un courrier a été adressé au SDEER pour enlever 3 poteaux électriques qui ne servent plus aux alentours des « Fontaines »
- Les membres de l'association du patrimoine ont restauré le pont sur le chemin du Tortillard (entre la Laigne et le Moulin de la Laigne)
- Une entreprise Asniéroise a remis les tuiles en place sur les maisons de la collectivité (Locations mitoyennes avenue de Saint Jean d' Y)
- Le broyeur Nicolas est en panne avec une facture d 'environ 700 euros
- Au cimetière les travaux sont pratiquement terminés, reste encore du gravier calcaire à étaler.
- la mise aux normes électrique du clocher de l'église a été effectuée
- le parquet est restauré au foyer rural
- le terrain de pétanque à la Giraud est terminé

- la commande des panneaux de signalisation est faite
 - Le panneau photovoltaïque a été volé au radar pédagogique (proche du cimetière), une plainte a été déposée.
 - le point à temps automatique est pratiquement terminé, il reste néanmoins le passage de la « Petite bouille »
 - un agent technique commence à peindre les volets et ouvertures des locations.
- il va falloir prévoir l'achat d'un karcher
- concernant la destruction du bâtiment rue de la gare, le service du département nous a informé de la présence d'amiante. A suivre...
 - Monsieur le Maire donne lecture de la lettre d'abandon de projet par le premier candidat à la reprise du local BOUCHERIE.
 - le tour Poitou Charente passera le 23 août 2017 comme chaque année sur la commune
 - le 27 août 2017 pique-nique communal et jeux inter villages.
 - le 08 septembre à 14 h réunion de la commission étude du bourg avec le SDEER, ORANGE, RESE et la DID
 - le 12 septembre réunion PLU Plan local d'urbanisme.
 - le 15 septembre soirée jeunes au foyer rural

INTERVENTIONS

Marylène TEXIER :

Informe que le 23 septembre aura lieu comme chaque année « l'opération Asnières propre ».

Une date sera fixée prochainement pour une réunion de commission concernant la soirée des jeunes et le Noël des enfants...

Frédéric BAUDOUIN :

Informe que le 18 septembre aura lieu le bornage du terrain

derrière le foyer rural. Ce terrain a pour but majeur : de relier le foyer au stade,

l'école maternelle à l'école élémentaire afin d'éviter de passer sur les trottoirs de la D 150 ;

une canalisation pour récupérer les eaux pluviales venant parking du foyer sera prévue lors des travaux

Daniel BOUTHIER :

informe qu'une réunion de commission sera prévue à la rentrée de septembre pour préparer la cagouille.

Que les boîtes à lettres jaunes (levée de courriers) à la Giraud et autres villages ne sont pas conformes (Trop hautes) à rectifier.

C'est de la compétence de la Poste.

Les visiteurs du site de la commune sont de plus en plus nombreux.

Dominique HEISE :

Une question qui m'a été posée : pourquoi un terrain de pétanque a été fait à la Giraud et pas dans le bourg au jardin public ?

Monsieur le Maire répond que la commune ne peut pas tout entreprendre en même temps et qu'il faudra choisir un emplacement adéquat, et pas toujours le bourg concernant les améliorations. !!!

-Revoir lampe à l'église (Mal orientée).

Thierry MADÉ :

Demande les raisons des coupures répétées d'électricité ces derniers temps. Monsieur le Maire informe qu'il y avait des soucis sur le réseau et que les pannes ont été difficiles à repérer par ENEDIS.

Marianne JANUS :

Rappelle les problèmes de stationnement sur le parking de la boucherie, quelquefois plus de place pour les clients aux heures d'ouverture de l'épicerie et de la boulangerie.

Signale également qu'une 4L est garée en permanence.

Monsieur le Maire s'est déjà déplacé au domicile de la personne connue qui était

Absente mais lui a laissé un message écrit.

Signale que des hommes viennent uriner dans les coins du parking

Monsieur le Maire informe qu'un panneau d'interdiction d'uriner sera posé.

C'est avant tout du « laisser-aller » au plan humain, certes un comportement navrant.

Jean Marc BLANCHET :

fait remarquer, qu'un article de presse indique que le projet d'aménagement du bourg serait terminé.

Il fait part de son inquiétude concernant son financement et demande s'il y a « un deuxième plan ? »

Le maire l'informe que la commission travaille depuis plusieurs mois et que rien n'est terminé, ni déterminé d'ailleurs.

Le maire invite M Blanchet à y participer pour connaître ce lourd sujet.

Le maire demandera dans les prochains mois à l'équipe municipale de délibérer sur ce dossier.

Une réunion de travail avec TOUS les élus sera programmée prochainement pour échanger.

De toute manière, seul, le conseil municipal validera ou pas ce projet.

Actuellement la commission souhaite continuer l'étude.

Le maire explique qu'il veut exposer ce sujet à la population à titre d'information.

Séance levée à 23 H 30
